

Schwanengasse 12  
Case postale  
CH-3001 Berne  
Tél. +41 31 322 69 11  
Fax +41 31 322 69 26  
info@ebk.admin.ch  
www.cfb.admin.ch



Eidgenössische Bankenkommission  
Commission fédérale des banques  
Commissione federale delle banche  
Swiss Federal Banking Commission

## Communiqué de presse

Personne à contacter  
Téléphone  
E-mail  
Embargo

Tanja Kocher  
+41 31 323 08 57  
tanja.kocher@ebk.admin.ch

### Mise en garde de la CFB contre un intermédiaire financier non autorisé

21 mars 2007 – La Commission fédérale des banques (CFB) a interdit à Shaun Gregory Morgan, dans une décision du 18 décembre 2003, d'accepter des dépôts du public à titre professionnel ou de faire de la publicité à cet effet. De plus, la CFB lui a interdit de se servir du terme « banque » à des fins de publicité. Shaun Gregory Morgan s'était faussement présenté comme représentant de « Alliance Savings Bank ».

Malgré cette interdiction, Shaun Gregory Morgan s'est présenté comme représentant de « SDC Bank », « Bank International » et « Banque Internationale ». Il a en outre fait de la publicité pour l'acceptation de dépôts du public sous la désignation « First Mutual Credit Corporation Ltd. » et « First Mutual Credit Switzerland GmbH » resp. « Privat Capital Invest GmbH ». Pour des raisons de protection des investisseurs potentiels, la CFB publie une partie de sa [décision](#).

La CFB fait remarquer que ni « SDC Bank » ni « Bank International », « Banque Internationale », « First Mutual Credit Corporation Ltd. », « First Mutual Credit Switzerland GmbH » ou « Privat Capital Invest GmbH » ne sont autorisées ou surveillées par la CFB. Elles ne se trouvent donc pas sur la [liste publiée par la CFB des établissements sous sa surveillance](#).